

Franceville/Prise en charge des personnes du 3e âge

Confusion dans la distribution des kits alimentaires et hygiéniques

N.O.  
Franceville/Gabon

CONFORMÉMENT à la stratégie de prise en charge des personnes âgées élaborée par le gouvernement, par l'entremise du ministère de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, les personnes du troisième âge (tranche de 60 à 85 ans) vivant à Franceville, dans le département de la Passa, ont bénéficié, le mardi 3 avril dernier, d'une dotation de kits alimentaires et hygiéniques, constituée des produits suivants: sacs de riz, boîtes de sardines, paquets de sucre, litres d'huile, boîtes de lait concentré et de Nescafé, savonnettes, savons, dentifrices, brosses à dents, etc.

Les 60 bénéficiaires de cette action gouvernementale, préalablement recensés, ont reçu leurs lots des mains du directeur provincial de l'Action sociale, Hugues Mouélé, à la faveur d'une cérémonie officielle au centre social Kiki, dans le premier arrondissement.

Le préfet du département de Lékabi-Lewolo, Maurice Reangka, y représentait le gouverneur Jacques Denis Tsanga. Quelques autres responsables de la localité étaient également présents. Etant donné que cette stratégie recommande que des actions de solidarité nationale soient régulièrement me-



Les autorités locales distribuant les kits alimentaires aux ayants droit.



Certains bénéficiaires ont trouvé l'attente trop longue.

nées en faveur des personnes âgées, dont la majorité vit dans des conditions précaires, le ministère de la Protection sociale et de la Solidarité nationale met donc ainsi en œuvre ladite stratégie. C'est-à-dire, la distribution de ces kits alimentaires et hygiéniques sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, pour l'ensemble de la province du Haut-Ogooué, au total 150 personnes âgées, réparties dans les départements de la Passa (Franceville), Djouori-Agnili (Bongoville), Plateaux (Lékoni), Lékabi-Lewolo (Ngouoni), Lékoni-Lékori (Akiéni) et Sébé-Brikolo (Okondja) devront recevoir leur part. Toute chose qui, selon les organisateurs, permettra aux bénéficiaires de disposer du nécessaire de



Les personnes âgées posent avec les responsables locaux.

base durant quelques jours. « Ce geste louable, bien que modeste, prend tout son sens dans la volonté du chef de l'Etat et de l'ensemble du gouvernement, de voir progressivement les conditions de vie de nos citoyens s'améliorer. Comprenez que l'important n'est pas tant la quantité, mais le geste... », a expliqué le directeur provincial de l'Action sociale, Hugues Mouélé. Il reste qu'au moment de la distribution, cette action a rassemblé beaucoup plus de vieillards et de personnes handicapées que celles prévues sur les listes. Des mesures ont alors été prises pour que les non-listés attendent la prochaine caravane. Une sorte de confusion qui n'aura cependant pas été du goût de ces derniers, qui ont vite fait de crier à l'injustice.

Moanda/Education/Mission d'inspection dans les établissements préscolaires

De nombreux manquements relevés

Claude-Médard MINKO  
Moanda/Gabon

Suite à l'ouverture incontrôlée des établissements primaires, pré-primaires et préscolaires dans la province, la direction d'Académie provinciale du Haut-Ogooué a initié, il y a quelques jours, une mission d'inspection aux fins de s'assurer de la conformité des normes structurelles, des contenus pédagogiques et du profil des enseignants.



L'inspecteur Patrice Inguimba (d) en entretien avec un responsable d'établissement.



Dans l'ensemble, les inspecteurs ont relevé de nombreuses insuffisances.

A Moanda, la mission d'inspection était conduite par Marie-Jeanne Lendoumba, inspecteur superviseur chargée du pré-primaire, et de Patrice Inguimba, inspecteur superviseur chargé du primaire. Durant trois jours, ils ont sillonné les établissements scolaires privés de la ville, en y organisant des visites de classes et des entretiens. Les premières observations font état des manquements structurels, pédagogiques et au niveau de la qualité du personnel

enseignant. Sur le plan structurel, certaines écoles ne le sont que de nom. En effet, des maisons d'habitation sont transformées en écoles : le salon, divisé en salles de classes, et les chambres en bureau. Ce qui confine les enfants dans des petits espaces. On note également l'absence d'aires de jeu pour leur épanouissement. Sur le plan pédagogique, les progressions ne sont pas respectées. A cela s'ajoute un profil douteux des insti-

tuteurs et des éducatrices préscolaires, même si quelques "privés" sortent du lot. Mais le bilan demeure négatif dans l'ensemble. C'est pour faire face à cette faiblesse que l'académie provinciale, par le truchement des inspecteurs pédagogiques, a initié des séminaires de formation à l'endroit des chefs d'établissement et du personnel enseignant de ces structures privées, afin qu'ils soient au diapason des

normes structurelles et pédagogiques en vigueur. Mais le mal est profond, compte tenu des responsabilités partagées sur la question : d'abord celle des écoles de formation professionnelle qui mettent sur le marché de l'emploi, des éducatrices formées en deux ans, avec un stage de trois mois. Ce qui est loin d'être suffisant. Par ailleurs, il n'existe aucune école privée locale de formation des instituteurs. Du coup, ceux du privé,

pour la plupart des non-nationaux, sont recrutés sur la base d'une expérience professionnelle acquise dans leurs pays d'origine. Le manque de formation des chefs d'établissement est aussi à relever. Ces derniers doivent avoir tous les outils nécessaires d'appréciation en management et en pédagogie pour gérer correctement un établissement et suivre le travail fait en classe par leurs collaborateurs. Enfin, la responsabilité du

ministère de l'Education nationale. En délivrant des autorisations d'ouverture à ces établissements, le ministère doit y multiplier des missions d'inspection pour faire la promotion des normes de conformité, et séparer « le bon grain de l'ivraie » en fermant les établissements privés qui ne s'y conforment pas. Un mal nécessaire au nom de la performance de notre système éducatif dont la base commence au primaire, voire au préscolaire.